



Reinfo Santé Suisse International
1800 Vevey

**Aux Services des Médecins Cantonaux
romands**

Vevey, le 12.04.2021

Concerne : Questions vaccination anti-Covid pour professionnels de santé

Madame, Monsieur,

En tant que collectif représentant de nombreux professionnels de santé (médecins, infirmiers/sages-femmes, pharmaciens, aide-soignants, thérapeutes) qui auraient la possibilité actuellement de se faire vacciner contre la Covid-19, nous nous posons certaines questions :

- Parmi nous, de nombreuses personnes ont fait la Covid-19 depuis mars 2020, et ont un titrage d'immunité acquise IgG après 12 mois. Que recommandez-vous à ces personnes par rapport au vaccin ?
- Etant donné que nous n'avons qu'une année de recul avec le SARS-CoV2, pouvons-nous nous référer aux études anciennes sur la durée de l'immunité IgG suite au SARS-CoV1? Auriez-vous des références scientifiques par rapport à la durée de l'immunité acquise suite à une infection SARS-CoV ?
- Etant donné que la Suisse ne dispose actuellement que des vaccins Pfizer et Moderna, quelle durée d'immunité IgG est envisageable après cette vaccination ?
- Pourriez-vous nous fournir les documents sourcés à ce sujet ?
- S'il devait y avoir un octroi futur d'autorisation de Swissmedic pour un vaccin classique à germes atténués, quelle serait la durée d'immunité IgG estimée ? Serait-elle moins longue que pour les vaccins Pfizer et Moderna ?

- En d'autres termes, avec quelle fréquence, la vaccination serait recommandée dans le futur en tant que professionnels de santé ? Comment seront émises les recommandations sur la fréquence des vaccins suivants ? Auriez-vous des écrits sur ce sujet qui préoccupent aussi les patients vaccinés que nous suivons ?
- Une immunité IgG suffisante post-maladie Covid-19 pourrait-elle nous faire repousser le moment du premier vaccin anti-Covid ? A combien est défini le seuil d'un titrage d'IgG estimé comme protecteur ? Quelles références prenez-vous ?
- En plus du titrage d'immunité IgG, recommandez-vous une analyse de l'immunité cellulaire, en particulier Th2 ? ou estimez-vous que le titrage d'immunité IgG est suffisant seul pour témoigner d'un taux protecteur ?
- La coqueluche, maladie possible à tout âge, procure une immunité naturelle dont la durée est d'environ 12 à 15 ans ; selon le titrage IgG, la décision d'un rappel peut être décidé. Est-il envisageable de procéder de la même façon pour la maladie SARS-Cov2 dans la décision vaccinale ? En cas de réponse négative, merci de justifier la réponse avec des sources scientifiques.
- Est-ce que le test d'immunité IgG positif permet d'éviter de faire des tests PCR pour voyager, au même titre que le vaccin anti-Covid ?

Dans l'attente de votre réponse à chacune de nos questions, nous vous remercions d'avance de l'attention que vous porterez à ce courrier, et vous adressons nos salutations respectueuses.

Reinfo Santé Suisse International
info@reinfosante.ch